

# Master 2ème année Mention Information, Communication Parcours Médias et Création Numérique

REFERENCE : 04WC526L

Apprentissage CFA UB (secteur public)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Lettres et Département INFO COM</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Jérôme BERTHAUT Maître de Conférences Jerome.Berthaut@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Chargée de gestion de formation</b> Laetitia TERREAU / Tél : 03 80 39 51 68</p> <p><b>Chargé d'ingénierie de formation</b> Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr</b></p>

## OBJECTIFS

Destinée à des étudiants formés aux sciences humaines et sociales, prioritairement issus des cursus de Sciences de l'information et de la communication (SIC) ou ayant connu des expériences dans le domaine des médias, ce parcours vise à acquérir une diversité de compétences dans les écritures médiatiques (presse, web, vidéo, audio, photo), dédiées à la pratique du journalisme et à la production de contenus éditoriaux pour les supports imprimés, TV, radio ou numériques. Par sa polyvalence, la formation donne à l'étudiant la possibilité de conforter sa vocation (journalisme ; production de contenus rédactionnels et audio/visuels), tout en favorisant de manière transversale un souci de réflexion, de précision et d'esprit critique sur les discours et les messages produits.

## PUBLIC

Étudiants issus de Master 1, salariés, demandeurs d'emploi, personnes actives en reprise d'études.  
Le contrat d'apprentissage est ouvert aux candidats âgés de 16 à 30 ans (29 ans révolu) au moment de la prise d'effet du contrat.

Le contrat d'apprentissage peut être conclu sans limite d'âge pour les candidats à la reprise ou la création d'une entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention d'un diplôme ou titre, ainsi que pour les candidats reconnus travailleurs handicapés.

## PRE-REQUIS

Titulaires d'un master 1e année en Sciences de l'Information et de la communication.

Pour les non titulaires d'un master 1e année en Sciences de l'Information et de la communication : examen d'un dossier et entretien.

- Par validation d'acquis dans le domaine ou équivalence de diplôme :

Les dossiers de Validation des Acquis Professionnels (VAP) au titre de la formation continue sont retirés et déposés auprès du Service de Formations Continue (SEFCA) de l'université de Bourgogne :

[formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr)

## FORMATEURS

Cette formation est composée d'enseignements spécialisés sélectionnés par des enseignant.e.s-chercheur.euse.s en Sciences de l'information et de la communication, membres de l'Unité de Recherche CIMEOS (EA CNRS 4177).

<https://cimeos.u-bourgogne.fr/>

Les enseignements sont dispensés par les Professeur.e.s des Universités et Maître.sse.s de conférence de l'université de Bourgogne mais également par des professionnel.le.s dans les domaines de l'information et de la communication : Traitement numérique de l'information ; Enquête et écriture journalistique ; Production audiovisuelle ou multimédia ; Rédactrice(eur) en chef et responsable d'antenne ; Auteurs de podcasts ; Prestataires techniques de renom.

<https://euromedias.u-bourgogne.fr/formation/equipe-pedagogique.html>

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre l'organisme de formation et le site d'accueil. Tous les cours se déroulent sur le campus universitaire de Dijon.

L'approche pédagogique privilégiée, alternant « travaux dirigés », « séminaires » et « projets collectifs » (en sous-groupes ou classe entière) place les futurs diplômés du Master Médias & Création Numérique en situation de mise en application concrète des enseignements, délivrés, pour une très grande part, par des professionnels. Les « projets » consistent en la production de contenus et de supports diffusés auprès du/des public(s) cible(s), en association ou pour le compte de partenaires de la formation (institutions médiatiques ou culturelles, collectivités, entreprises, etc.). Le travail collectif favorise le développement d'aptitude à la prise d'initiative, à l'organisation du travail, à l'encadrement et à la responsabilisation. Les « projets collectifs » sont régulièrement un espace de réalisation de productions à vocation internationale, et notamment européenne.

Après une immersion progressive en Septembre, les apprenants alternent selon un cycle de 2 semaines de formation en classe et trois semaines en entreprise d'octobre à Mars. La promotion d'apprenants bénéficie d'une immersion complète en structure employeuse au mois d'avril puis revient en formation pour un échange de pratique professionnelle ; les alternants sont enfin chez leur employeur – outre la soutenance académique – jusqu'à la fin de leur contrat.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Études de cas, échanges, exposés, démonstration.

## MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique
- Outils de conception et gestion de webinaires
- Outils de veille et de gestion de contenus
- Plateformes de travail collaboratif
- Suite Adobe, Microsoft 365, Google

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Les dossiers de candidature sont entièrement dématérialisés et à déposer via la plateforme eCandidat-<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/>

- Pour les apprenants titulaires d'un master 1 en Sciences de l'Information et de la communication (SIC) : dépôt d'un dossier de candidature.

Pour les candidats non titulaires d'un master 1 en SIC : examen d'un dossier candidature (prérequis nécessaires et expériences) + entretien éventuel

- Possibilité d'admission par VAP pour des professionnels ayant au moins 3 ans d'expérience dans un domaine lié à la gestion de l'information.
- Par équivalence de diplôme.

Le diplôme est ouvert à l'Alternance en contrat d'apprentissage. Le calendrier de la formation est adapté en conséquence

Après proposition d'embauche faite par un employeur et validation des missions proposées par la Responsable pédagogique :

- télécharger le dossier d'inscription administrative : [u-bourgogne.fr](http://u-bourgogne.fr) / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- dépôt du dossier d'inscription administrative auprès du SEFCA
- le SEFCA envoi à l'entreprise : Une fiche RNCP, un devis, un programme, un calendrier et une convention de formation
- Le CFA de l'Université de Bourgogne transmettra les éléments du contrat pour accompagner à l'enregistrement.
- l'entreprise transmet les documents à son OPCO dans les 5 jours suivants le début du contrat
- admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil.

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

- Session d'examen, précisions

Les examens sont organisés à la fin de chaque semestre.

L' UE5 ("pratiques professionnelles") ne peut pas donner lieu à une épreuve de rattrapage.

- Règles de validation et de capitalisation

**COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

\* Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Prolongement des compétences acquises en M1 (et dès la L3) sur l'écriture journalistique et les médias, conception de messages adaptés à un public donné ; analyse et sens critique.

- Mise en œuvre de compétences dans des missions professionnelles : conception et réalisation, dans le cadre de projets collectifs, de publications en journalisme ; conception de contenu éditorial multimédia ; gestion de projets en journalisme ; travail et organisation en équipe.

- Approfondissement d'apprentissages : enquête journalistique, reportage TV et/ou radio, conception de reportages et de journaux télévisés, écritures médiatiques (presse imprimée, radio, photo, TV, web), édition (PAO, secrétariat de rédaction), visualisation et traitement numérique de l'information (collecte des données et mise en forme web), production multimédia & webdocumentaire, communication numérique et community management de presse.

\* Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Journaliste (presse imprimée et web, radio, audiovisuelle, en médias régionaux / spécialisés ou encore agences de presse) ; rédacteur de contenus rédactionnels ou audio/visuels ; community manager de presse et animateur de communautés ; éditeur/concepteur de production de produits multimédias et/ou audiovisuels ; rédacteur en presse institutionnelle...

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La formation en apprentissage est gratuite pour l'apprenti.

Fiche RNCP du Master Mention Sciences de l'information & de la Communication :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31496/>

Brochure pédagogique disponible sur le site du Département :

<https://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>

<https://sefca.u-bourgogne.fr/>

Code diplôme apprentissage : 13532045

Code Fiche RNCP : 31496

Code UAI : 0211316S

Pour tout besoin d'information, n'hésitez pas à contacter l'Équipe formation continue Sciences de l'Information & de la Communication du Service Commun de Formations Continue et par Alternance – SEFCA - Université de Bourgogne

Maison de l'Université -Bureau 125

Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON Cedex

Tel : 03 80 39 36 67

[formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr)

Équipe en charge de l'enregistrement du Contrat d'apprentissage :

CFA de l'Université de Bourgogne

Maison de l'université

Esplanade Erasme - BP 27877

21078 DIJON Cedex

Téléphone : 03 80 39 51 80

[formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-infocom@u-bourgogne.fr)

<https://sefca.u-bourgogne.fr/cfa-de-l-ub/apprentissage.html>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>